

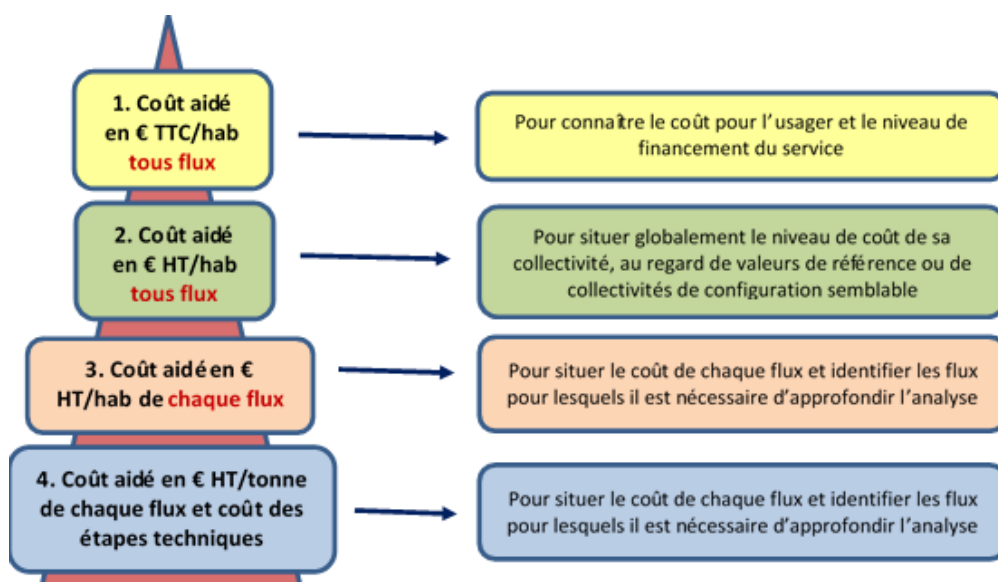


ENQUÊTE 2015 DONNÉES 2014

Coûts 2014 de la gestion des déchets en Rhône-Alpes - Données synthétiques

Les résultats de coûts présentés sont issus des **Matrices des coûts 2014** renseignées par les collectivités de la région. La Matrice des coûts est un outil développé par l'ADEME, permettant de produire des indicateurs de coûts par flux et par étape technique. En 2014, **69 collectivités** de la région ont renseigné la matrice, représentant **4 153 000 habitants**, soit **65 % de la population**.

C'est un véritable outil de pilotage du service déchets pour les collectivités : l'analyse des coûts issus de la matrice permet en effet aux collectivités de situer leur niveau de coût, de suivre leur évolution dans le temps, de mesurer l'incidence économique de modifications du service, d'identifier des pistes de maîtrise des coûts. La démarche d'analyse, schématisée ci-après, est progressive, allant du niveau global avec le coût aidé en €/hab. pour l'ensemble du service, au coût aidé en €/hab. de chaque flux jusqu'au coût en €/tonne des étapes techniques.



Les résultats moyens dans les tableaux qui suivent sont calculés de la manière suivante :

Ratio en kg/hab. et coût moyen aidé au niveau régional : moyenne pondérée en fonction de la population

Ratio en kg/hab. et coût moyen aidé par type d'habitat : moyenne simple des résultats de chaque collectivité quelle que soit sa population

Coût des étapes techniques : valeur médiane


La fourchette indiquée en dessous des valeurs moyennes correspond aux valeurs pour lesquelles 50 % des collectivités ont un coût compris entre ces 2 valeurs.

Les données présentées dans cette fiche sont des données synthétiques : pour plus de détail et d'explications, se reporter au document complet téléchargeable sur le [site de SINDRA](#) - « Référentiel des coûts en Rhône-Alpes en 2014 - Données détaillées ».

① Le coût de la gestion des déchets tous flux confondus et le financement en Rhône-Alpes en 2014

COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS EN €TTC/HABITANT ET FINANCEMENT

Le coût aidé⁽¹⁾ TTC est le coût résiduel à la charge de la collectivité, qu'elle doit financer, selon les cas, par la TEOM, la redevance spéciale, la REOM ou la REOMI, les contributions pour les syndicats. Le rapport entre le montant du financement et le coût aidé TTC permet de connaître le niveau de financement du service par les usagers.



	Données moyennes Rhône-Alpes 2014
Coût aidé	88 €TTC/hab.
Financement (TEOM + RS, REOM, REOMI, contributions)	91 €TTC/hab.
Niveau de financement	104 %

Tableau 1 : Coût aidé en €TTC/habitant et financement en 2014

COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS ET TYPE D'HABITAT

L'ADEME a élaboré une [typologie des EPCI](#), construite à partir des caractéristiques principales de l'occupation de l'espace et de l'habitat pour mettre en évidence les liens existants entre le type d'habitat et les indicateurs déchets : performances et coûts.

Dans SINDRA, chaque collectivité est rattachée à l'un de ces types, à partir des données statistiques disponibles. Le tableau ci-après présente la répartition du coût aidé de la gestion des déchets tous flux en fonction du type d'habitat, en région Rhône-Alpes (matrices 2014).

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Coût aidé en €HT/hab.	81 € (70 à 92)	73 (60 à 82)	80 (70 à 89)	86 (81 à 93)	88 (86 à 93)	156 (126 à 206)

Tableau 2 : Coût aidé en €HT/habitant tous flux en fonction du type d'habitat en 2014

La population prise en compte pour le calcul du coût en €/hab. est la population INSEE municipale officielle 2014 (population permanente) ce qui explique que les collectivités en milieu touristique aient un coût supérieur aux autres types d'habitat.

Les collectivités en milieu rural ont le coût le plus faible : les quantités collectées sont inférieures, la part du tonnage d'OMR par rapport au tonnage total de déchets collectés est plus faible, les fréquences de collecte des OMR sont en général inférieures et la collecte sélective est, de façon générale, réalisée en apport volontaire.

② Le coût de la gestion des Ordures Ménagères Résiduelles en 2014

COÛT DE LA GESTION DES OMR EN €/HABITANT

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Coût aidé des OMR en €HT/hab.	50 € (42 à 58)	45 € (42 à 52)	49 € (42 à 59)	49 € (42 à 56)	54 € (47 à 61)	97 € (82 à 115)

Tableau 3 : Coût aidé des OMR en €HT/hab. en 2014

Le premier facteur ayant une incidence sur le coût aidé en €/hab. est la quantité collectée : les collectivités produisant moins de 200 kg/hab. ont un coût aidé de 42 €HT/hab., celles produisant entre 200 et 300 kg/hab., un coût de 55 €HT/hab. et celles produisant plus de 300 kg, un coût de 120 €HT/hab.

COÛT DE LA GESTION DES OMR EN €/TONNE

Coût aidé et coût de collecte

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Kg/hab.	221 kg (176 à 242)	160 kg (129 à 182)	196 kg (177 à 226)	222 kg (191 à 242)	251 kg (239 à 265)	326 kg (289 à 372)
Coût aidé en €HT/tonne	220 € (220 à 278)	286 € (253 à 332)	261 € (221 à 271) ¹	219 € (206 à 232)	214 € (199 à 231)	313 € (292 à 332)
Coût de collecte en €HT/tonne	102 € (86 à 124)	130 € (112 à 161)	95 € (86 à 121) ¹	90 € (85 à 104)	88 € (81 à 94)	121 € (99 à 125)

Tableau 4 : Coût aidé des OMR en €HT/tonne en 2014

Coût de traitement

	Incinération	Stockage	TMB
Coût de traitement en €HT/tonne	114 € (103 à 146)	89 € (87 à 109)	147 € (143 à 160)

Tableau 5 : Coût de traitement en €HT/tonne OMR en 2014

③ Le coût de la gestion du verre en 2014

COÛT DE LA GESTION DU VERRE EN €/HABITANT

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Coût aidé en €HT/hab.	1.0 € (0.7 à 1.5)	1.0 (0.7 à 1.2)	1.2 (0.7 à 1.4)	0.6 (0.6 à 1.3)	1.4 (0.6 à 1.6)	4.9 (1.2 à 4.1)

Tableau 6 : Coût aidé du verre en €HT/hab. en 2014

COÛT DE LA GESTION DU VERRE EN €/TONNE

Il n'a pas été noté de corrélation entre les coûts à la tonne et le type d'habitat : les résultats ci-après sont présentés globalement pour l'ensemble du territoire.

	Kg/hab.	Coût aidé du verre en €HT/tonne	Coût de précollecte en €HT/tonne	Coût de collecte en €HT/tonne
Moyenne Rhône-Alpes	27 kg (30 à 37)	39 € (22 à 46)	8 € (3 à 19)	41 (35 à 51)

Tableau 7 : Coût aidé du verre en €HT/tonne en 2014

④ Le coût de la gestion des recyclables secs hors verre en 2014

COÛT DE LA GESTION DES RSHV EN €/HABITANT

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Coût aidé en €HT/hab.	7.0 € (1.7 à 8.1)	2.5 € (-1.7 à 4.9)	4.0 € (1.7 à 6.1)	6.9 € (3.7 à 11.2)	6.0 € (3.9 à 8.4)	7.4 € (3.1 à 11.7)

Tableau 8 : Coût aidé des RSHV en €HT/hab. en 2014

Le type d'habitat est à relier au mode et schéma de collecte : pour le type rural et mixte-rural, la collecte en majorité en apport volontaire en flux séparés, pour le type mixte-urbain et urbain, la collecte en majorité en porte à porte en multimatériaux.

COÛT DE LA GESTION DES RSHV EN €/TONNE

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Kg/hab.	44 kg (37 à 49)	43 kg (38 à 47)	41 kg (36 à 46)	49 kg (43 à 54)	45 kg (44 à 48)	51 kg (39 à 64)
Coût aidé en €HT/tonne	159 € (43 à 168)	59 € (35 à 135)	100 € (57 à 146) ¹	147 € (64 à 240)	131 € (89 à 166)	130 € (63 à 229)

Tableau 9 : Coût aidé des RSHV en €HT/tonne en 2014

Les coûts de collecte et de tri sont très liés au mode et au schéma de collecte : pour obtenir les coûts de collecte et de tri à la tonne en fonction des modes et schémas de collecte, se reporter au document complet « Référentiel des coûts en Rhône-Alpes en 2014 - Données détaillées », téléchargeable sur le [site de SINDRA](#).

⑤ Le coût des déchèteries en 2014

COÛT DE LA GESTION EN DÉCHÈTERIES EN €/HABITANT

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Coût aidé en €HT/hab.	18 € (21 à 28)	24 (21 à 27)	24 (21 à 27)	27 (24 à 30)	20 (14 à 26)	38 (34 à 41)

Tableau 10 : Coût aidé des déchèteries en €HT/hab. en 2014

Comme pour les OMR, la quantité collectée a une forte incidence sur le coût aidé en €/hab. : les collectivités produisant moins de 150 kg/hab. ont un coût aidé de 18 €HT/hab., celles produisant entre 150 et 250 kg/hab., un coût de 24 €HT/hab. et celles produisant plus de 250 kg, un coût de 31 €HT/hab.

COÛT DE LA GESTION EN DÉCHÈTERIES EN €/TONNE

	Moyenne Rhône-Alpes	Rural	Mixte à dominante rurale	Mixte à dominante urbaine	Urbain	Touristique
Kg/hab.	165 kg (179 à 256)	199 kg (172 à 215)	225 kg (185 à 255)	252 kg (185 à 260)	179 kg (135 à 230)	229 kg (193 à 267)
Coût aidé en €HT/tonne	115 € (102 à 132)	124 € (103 à 144)	112 € (96 à 119)	112 € (105 à 119)	116 € (104 à 124)	167 € (152 à 176)

Tableau 11 : Coût aidé des déchèteries en €HT/tonne en 2014

La collecte (Haut de quai) représente 29 % des charges, le transport 19 %, le traitement (y compris déchets dangereux) 44 % et les autres charges (charges de structure, communication et prévention) 8%.